

concert de la Reine, très fortes sur le violon, la harpe et le clavecin ; Saint-Aubin et Darboville y ont brillé aussi.

M. Barou du Soleil, procureur du roi, a protesté ainsi que M. Rey, lieutenant de police, contre le grand baillage, et n'ont pas voulu y paraître, ainsi que deux autres conseillers, MM. Rougnard et Loyer. Aussi, il y a quinze jours qu'une lettre de cachet a envoyé M. Barou dans la citadelle Brescou-en-Mer, à une lieue d'Agde, en Languedoc. Il est parti avec M. Ménard, du guet, qui le conduit. Le Ministre a aussi écrit au Consulat d'ôter la place à M. Rey pour la donner à un membre du grand baillage.

Nous avons donné à dîner l'autre jour à M. Grimod de la Reynière, venu ici pour faire imprimer une petite brochure sur les spectacles, et solliciter d'être nommé associé à l'Académie de Lyon. Exilé dans une abbaye de Lorraine, il y retournera bientôt. L'autre jour, il me retint à souper dans son auberge avec les comédiens Folli et Frogère.

*16 décembre 1792.* — Les sieurs Chazet et Ricou, officiers municipaux, vont à la Métropole recevoir le serment de Ange-Bernard-Joseph Lamourette, vicaire métropolitain.

*24 pluviôse 1794.* — Le général Gornel fait transporter à l'Arsenal 105 bombes, 5,344 boulets, et 342 quintaux de débris portés dans les Comités révolutionnaires après le siège.

*1795, 13 ventôse.* — Réunion au café Grand, où l'on députe à la Convention, Métra, Chargeux et Duthel, pour demander la punition de Collot. Arrestation de Dorfeuille, le comédien. Chauffeurs dans les campagnes. Agiotage sur les assignats dans les cafés des Terreaux.

*6 frimaire.* — Ouverture du Collège, du Jardin botanique et de la Bibliothèque publique.